



«TOUTE PERSONNE, QUELS QUE
SOIENT SES DONs OU SES limites,
PARTAGE UNE HUMANITÉ COMMUNE.
ELLE A UNE VALEUR UNIQUE ET SACRÉE
ET POSSÈDE UNE ÉGALÉ DIGNITÉ ET
LES MÊMES DROITS»

Charte de L'Arche de Jean Vanier

L'Arche en Pays Toulousain est une association qui accueille 44 adultes en situation de handicap mental. Au cœur du projet de l'Arche de Jean Vanier, il y a la relation. Relation entre personnes accueillies et assistants qui partagent leur vie quotidienne dans des structures de petite taille et dans une atmosphère familiale. Relations avec les amis, voisins et clients que l'emplacement urbain et les activités favorisent.



Par tous ces liens tissés et par ses différentes actions, L'Arche en Pays Toulousain veut contribuer au changement de regard de notre société sur les personnes fragiles et différentes.



EN Pays toulousain

association loi 1901

2 rue du Docteur Guimbaud 31700 Blagnac
05 62 87 11 20 - Contact@archepaystoulousain.org
WWW.ARCHEPAYSTOULOUSAIN.ORG



EN Pays toulousain



L'ESAT.MANIBAN
AU SERVICE DE
VOTRE ENTREPRISE
/AU COEUR DE BLAGNAC.

L'EXPÉRIENCE DE LA RENCONTRE

ACTIVITÉS DE SOUS-TRAITANCE ET DE SERVICES.

Que ce soit pour du conditionnement, de la mise sous pli, du petit montage mécanique et électrique ou tout autre activité à forte composante manuelle, notre activité de sous-traitance industrielle et de services répond à vos besoins et exigences. Dans un atelier multi-activités de 150m², notre



Livraison possible avec nos Masters (7m³).

VOS SÉMINAIRES D'ENTREPRISE CHEZ NOUS, UNE EXPÉRIENCE ORIGINALE!



Dans un cadre exceptionnel au centre de Blagnac, nous pouvons accueillir vos réunions de travail à la journée ou demi-journée pour des groupes jusqu'à 80 personnes. Pauses et déjeuner ou buffet vous seront servis par notre équipe de restauration. Notre salle est équipée de tous les moyens de communication nécessaires.

Possibilité de partager le repas avec nous et d'organiser des activités dans le cadre de votre politique de sensibilisation au handicap ou de votre dynamique d'équipe.

En travaillant avec notre *E.S.A.T. Maniban*, vous pourrez remplir une partie de votre obligation d'emploi de personnes handicapées. La législation sur l'emploi des personnes handicapées concerne les entreprises de plus de 20 salariés. Elle permet de déduire de sa contribution Agefiph jusqu'à 50% du Chiffre d'affaires confié à un ESAT.

DES LÉGUMES ET PRODUITS BIOS POUR VOS SALARIÉS.

Locale, sociale et naturelle, notre production maraîchère est essentiellement issue de nos terrains situés sur la commune de Blagnac. Nos 2ha de terrains et nos 2000m² de serres, nous permettent de produire des légumes selon le cahier des charges de l'agriculture biologique sans utilisation de pesticides et d'engrais de synthèse. Une qualité gustative garantie!



Nous assurons la vente dans notre boutique de Blagnac et pouvons assurer des livraisons de paniers-légumes dans votre entreprise à partir d'une quantité minimum de 10 paniers par semaine. Possibilité de complément de fruits et limonade bio fabriquée par nos soins.

Devis et conseils : 05 62 87 11 24
esat@archepaystoulousain.org